

Résidence d'auteur à Jérusalem
Septembre 2013

Appel à candidatures

Projet

Dans le cadre de ses activités de promotion de la langue et de la culture françaises, l'Institut français de Jérusalem (centre Romain Gary) propose d'accueillir un auteur en résidence pour une durée d'un mois.

Cette résidence s'adresse à des auteurs qui ont un projet d'écriture dont le cadre se situe à Jérusalem. Elle est ouverte aux écrivains, essayistes, illustrateurs, scénaristes et dramaturges de langue française.

L'auteur sélectionné sera invité à participer aux activités de l'Institut français (rencontres et/ou atelier d'écriture) et à tenir un blog pendant sa résidence. Il sera amené à rencontrer les élèves du Lycée français de Jérusalem, partenaire du projet.

Le séjour se déroulera du 1er au 29 septembre 2013.

La structure organisatrice

Le Centre Romain Gary appartient au réseau de l'Institut français de Jérusalem qui regroupe plusieurs antennes, à Jérusalem-ouest où est situé le centre Romain Gary, à Jérusalem-est (centre Chateaubriand) et dans les territoires palestiniens.

<http://www.ccfgary-jerusalem.org>

<http://facebook.com/IFJGary>

La structure d'accueil

L'auteur sélectionné sera hébergé à l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem (couvent dominicain). Cette institution de renommée internationale est reliée depuis 1920 à l'Académie des inscriptions et belles lettres et accueille chaque année des étudiants et chercheurs de monde entier. L'EBAF est un lieu ouvert sur les deux parties israélienne et palestinienne de la ville, permettant ainsi à ses résidents d'explorer toute la richesse et la complexité de l'environnement local.

Cet hébergement sera à la fois un espace de vie et de travail. L'auteur sélectionné y sera logé en pension complète, dans une chambre simple avec salle de bain. Il disposera d'un accès (2424/) à la bibliothèque. Les repas sont servis avec les autres hôtes et résidents dans le réfectoire des frères. Il n'y a pas d'accès à la cuisine.

Modalités pratiques.

L'institut français de Jérusalem et ses partenaires prennent en charge le billet d'avion, l'hébergement en pension complète, ainsi qu'une allocation de séjour d'un montant de 1000€.

Conditions d'éligibilité et dépôt de candidature

Les candidats doivent être de nationalité française et leur œuvre doit déjà avoir été publiée à compte d'éditeur ou diffusée via les circuits professionnels de distribution. Il devra être disponible aux dates proposées.

Le dossier de candidature comportera :

- Une notice biographique détaillée
- La liste des œuvres déjà publiées ou diffusées
- Le projet d'écriture (2 pages minimum)

Il devra être adressé par voie électronique **avant le 13 mai 2013** à dir@ccfgary-jerusalem.org,

De manière optionnelle, les candidats pourront adresser des documents (livres, DVD, ...) par voie postale à l'adresse suivante :

Mme la directrice de l'IFJ Romain Gary
Consulat général de France à Jérusalem
13 rue Louveau
92438 Châtillon Cédex

Modalités de sélection

Les dossiers seront examinés par un comité de sélection, présidé par le directeur de l'Institut français de Jérusalem.